



L'avenir des IUT est dans les universités

Rappel des faits ...

Automne 2008: le CNESER, à l'initiative du SNESUP, s'alarme: « Avec les IUT : Pour le respect des missions, Pour des budgets et des postes! ». Les manifestations –soutenues par le SNESUP– se multiplient. En décembre 2008, sans aucune garantie de moyens ou d'objectifs, les COM (Contrats d'Objectifs et de Moyens), dont nous contestons l'existence, sont censés rassurer la communauté IUT sur sa survie (Lettre Flash n°38, 2008²).

Automne 2009 : Les acteurs IUT, et avec eux la CCN-IUT, s'inquiètent de la pérennité des IUT (lettre flash n°10³). L'échec des COM est patent et les IUT sont de nouveau en danger. Au sortir d'une mobilisation sans précédent dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, la ministre étouffe ce nouveau foyer de contestation en faisant miroiter une sécurisation des IUT grâce à une circulaire budgétaire.

Epilogue ?...

Automne 2010 : Une circulaire budgétaire en chasserait une autre.... Les difficultés d'intégration des DUT au cycle licence – et plus généralement aux cycles LMD -, la mise en œuvre de la loi LRU et des Responsabilités et Compétences Elargies (transfert de la masse salariale, recrutement des enseignants-chercheurs...), le budget en recul par rapport aux moyens nécessaires (dotation budgétaire 2011 prévue à la baisse dans la plupart des universités) et l'absence de tout fléchage des moyens, les « dialogues de gestions » internes aux universités rendent opaques et arbitraires.

Pour certaines situations emblématiques, le ministère montre qu'il pilote – le recteur de Toulouse vient d'intervenir pour que les engagements de la ministre soient respectés par l'Université Toulouse 3 pour les IUT de Toulouse et de Tarbes –. Mais nombreux sont les IUT dont les missions sont menacées faute de moyens... Combien subsisteront ? Comment maintenir le réseau IUT ? La manière dont le MESR a méthodiquement détruit les IUP et tenté d'affaiblir les IUFM ne peut que renforcer les inquiétudes des collègues.

Collegiums, écoles externes... des bricolages déstructurants

Ça et là, **des collegiums** apparaissent (Lettre n°57, mai 2010⁴). Ils risquent d'isoler les collègues dans la seule sphère des IUT, de freiner les coopérations existantes entre IUT et autres composantes et d'éloigner les collègues de la recherche ; avec ces collegiums se profile le spectre de batailles entre IUT de tailles parfois très différentes. D'autre part, le statut **d'écoles externes (ex article 43)** préconisé par certains, est inadapté aux formations de niveau BAC + 2 et à la vie démocratique (directeur nommé), il contribuerait à la fragilisation du cycle licence et déposséderait les universités des parcours diversifiés que les IUT mettent en œuvre. La LUT (Licence Universitaire Technologique (Mensuel n°587, p. 18⁵) telle qu'elle est promue depuis longtemps par une partie de l'ADIUT et des représentants patronaux, ne ferait qu'aggraver ce processus de fragilisation.

Une telle rupture avec l'université serait une grave erreur. Les jeunes souhaitant s'engager aujourd'hui dans l'enseignement supérieur ne doivent pas être sacrifiés. Ils ont des parcours antérieurs divers, et ont, au contraire, besoin de formations universitaires diversifiées, notamment professionnelles. Une large part de la richesse de la formation des IUT réside dans des équilibres – articulations universitaire-secondaire, académique-professionnel, théorie-pratique, etc. – reconnus par les tissus économiques locaux. Elle nécessite des moyens tant humains que financiers.

Un plan de pérennisation et de développement

Pour permettre aux jeunes de réussir en licence et au-delà, les formations du cycle licence, technologiques ou non, doivent bénéficier d'un véritable plan de pérennisation et de développement passant par :

- des moyens, notamment humains, correspondant aux besoins réels pour l'ensemble du cycle licence – technologique et général – avec des moyens fléchés pour les IUT conformément aux Programmes Pédagogiques Nationaux (PPN) et les IUFM, ainsi qu'un rattrapage de la dépense par étudiant en université (y compris en IUT) par rapport aux CPGE ;
- de véritables innovations pédagogiques pour tous, en prenant en compte la diversité des publics et de leurs parcours et les conditions d'études antérieures ;
- dans ce cadre, la voie de réussite que constitue le DUT doit s'enrichir d'une licence technologique cadrée nationalement, en partenariat avec les UFR, aux moyens et diplômes sécurisés par des instances nationales type CCN-CPN et par l'utilisation de fléchages nationaux adéquats. Cette licence technologique ne sera viable que si elle s'inscrit dans une démarche de recherche de complémentarité avec l'ensemble des formations du cycle licence.

Plutôt que de multiplier les rustines, le ministère doit ouvrir une vraie concertation avec tous les acteurs (y compris les étudiants) et les organisations qui les représentent, et étendre les comités de suivi à ces acteurs ainsi qu'aux représentants des présidents des associations de chefs de départements (PACD), voire des PME.....

Le SNESUP appelle les personnels des IUT à se réunir avec les étudiants pour débattre de la situation et décider des actions. Il intervient auprès de la Ministre.

1) <http://www.snesup.fr/Votre-metier?aid=3636&ptid=10&cid=3691>

2) <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=3756&ptid=5&cid=2340>

3) <http://www.snesup.fr/Le-Snesup/L-actualite-du-SUP?aid=4355&ptid=5>

4) <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5091&ptid=5&cid=2340>

5) <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=5311&ptid=5&cid=2320>